

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE NOGENT SUR VERDISSON  
SEANCE DU 29 MARS 2024**

Envoyé en préfecture le 02/04/2024

Reçu en préfecture le 02/04/2024

Publié le

ID : 045-214502296-20240329-DCM2024\_036-BF



**Date de convocation**

15 mars 2024

**Date d'affichage**

**Nombre de conseillers**

En exercice : 23  
Présents : 17  
Votants : 21

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

L'an deux mille vingt-quatre, le **vingt-neuf mars**, à vingt heures, le Conseil Municipal, dûment convoqué le 15 mars par Monsieur le Maire Philippe MOREAU, s'est réuni en séance publique sous la présidence de Monsieur le Maire Philippe MOREAU.

**Etaient Présents** : Philippe MOREAU, Dominique DENIS (a reçu procuration de Monique PIOT), Jean-Luc PICARD, Maryse TRIPIER, Jean-François LEFEBURE, Sophie MALGOURIS, Philippe GILLET, Frédéric GOSSELIN, Charbel EL HANNA, Stéphanie WURPILLOT, Diane DE BELLESCIZE (a reçu procuration de Gratiane DES DORIDES), Virginie PRESLES, Julien SCIAUVAUD, Danielle DUMONT (a reçu procuration de Jean-Loup OUDIN), Jean-Jacques ARVY, Madeleine OLANIER (a reçu procuration de Christine OUTREVILLE), Pierre GRANDJEAN, formant la majorité des membres en exercice.

**Absents excusés** : Monique PIOT (procurator à Dominique DENIS), Christine OUTREVILLE (procurator à Madeleine OLANIER), Sandrine GUILLOCHON, Sylvain GALOPIN, Jean-Loup OUDIN (procurator à Danielle DUMONT), Gratiane DES DORIDES (procurator à Diane DE BELLESCIZE)

Monsieur Jean-François LEFEBURE est nommé secrétaire de séance.

**2024-036 : Budget annexe Eau et Assainissement / Budget primitif 2024**

- Entendu l'exposé de Madame Dominique DENIS, rapporteur de la Commission Finances,
- Vu le projet de Budget Primitif résumé comme suit :

	Dépenses		Recettes
<b>Exploitation</b>	<b>271 404.86 €</b>		<b>271 404.86 €</b>
011	97 000.00 €	70	70 000.00 €
042	159 311.72 €	74	2 000.00 €
65	1 200.00 €	75	6 939.88 €
66	0.00 €	77	0.00 €
67	5 000.00 €	042	47 589.55 €
68	1 200.00 €	R002	144 875.43 €
022	7 693.14 €		
<b>Investissement</b>	<b>626 077.40 €</b>		<b>626 077.40 €</b>
16	30 000.00 €	10	0.00 €
20	100 000.00 €	13	0.00 €
21	100 000.00 €	16	0.00 €
23	330 000.00 €	040	159 311.72 €
020	18 487.85 €	R001	466 765.68 €
040	47 589.55 €		

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte, à l'unanimité, le Budget annexe Eau et Assainissement primitif 2024.

pour extrait conforme

Acte rendu exécutoire après  
Envoi en sous-préfecture le :  
Publication ou notification le

Le Maire,  
Philippe MOREAU





## BUDGET EAU ET ASSAINISSEMENT / BUDGET PRIMITIF 2024

### PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE

#### I/ Eléments de contexte – Présentation de la Commune

La Commune de Nogent sur Vernisson compte 2 605 habitants (chiffres INSEE à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024). Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, la Commune est membre de la Communauté de Communes Canaux et Forêts en Gâtinais, issue de la fusion des anciennes communautés de communes de Châtillon-Coligny, de Bellegarde et de Lorris.

Le centre-bourg de la Commune est enserré entre la RD2007 à l'est et la voie de chemin de fer Paris-Nevers à l'ouest. Dans les années 70, a été créé le Domaine du Baugé, qui compte aujourd'hui environ 400 maisons d'habitation, au sud du centre-bourg.

La Commune de Nogent sur Vernisson possède un certain nombre d'équipements communaux à destination de sa population : un pôle sportif (gymnase, dojo, stade de football, courts de tennis et tennis couvert), des salles communales (maison des associations, château), une médiathèque communale avec salle d'exposition.

Deux écoles publiques sont présentes sur son territoire :

- Une école maternelle, qui compte quatre classes depuis la rentrée 2022-2023, située rue de Montbouy,
- Une école élémentaire, qui compte six classes depuis la rentrée scolaire 2022-2023, située rue de Montbouy.

Un restaurant scolaire, situé sur le site de l'école élémentaire, accueille les enfants des deux écoles. La Commune met en place également un service de garderie périscolaire à destination des enfants des deux écoles.

A l'est de la RD2007, le Domaine des Barres regroupe un certain nombre d'institutions : une annexe du LEGTA du Chesnoy, avec environ 200 étudiants, l'arboretum national des Barres, l'INRAE, l'IGN.

#### II/ Ressources et charges des sections d'Exploitation et d'Investissement

Le budget annexe Eau et Assainissement, assujéti au régime de la TVA, concerne les services publics d'eau potable et d'assainissement collectif. Pour la gestion de ces deux services, la Commune a conclu deux délégations de service public avec Véolia Eau à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2014, pour une durée de 15 ans, et perçoit une surtaxe pour financer son budget annexe.

#### Besoin de financement de la section d'investissement

<b>Section d'exploitation</b>	<b>dépenses</b>	<b>recettes</b>	<b>solde</b>
Résultats propres à l'exercice	159 950,93 €	136 714,89 €	-23 236,04 €
Solde exercice antérieur	0,00 €	168 111,47 €	168 111,47 €
	<b>Résultat à affecter</b>		<b>144 875,43 €</b>
<b>Section d'investissement</b>	<b>dépenses</b>	<b>recettes</b>	<b>solde</b>
Résultats propres à l'exercice	152 877,13 €	163 192,23 €	10 315,10 €
Solde exercice antérieur	0,00 €	456 450,58 €	456 450,58 €
	<b>Solde d'exécution</b>		<b>466 765,88 €</b>

**Restes à réaliser**

Investissement

**dépenses**

19 189,08 €

**recettes**

0

**solde****447 576,80 €****Solde**

Au vu des résultats de l'exercice 2023 et des restes à réaliser 2023, la section d'investissement 2024 ne présente pas de besoin de financement.

### Affectation du résultat 2023 de la section de fonctionnement

ANNEE 2022		ANNEE 2023	
<b>Exploitation</b>		<b>Exploitation</b>	
<b>Résultat (sans N-1)</b>		<b>Résultat (sans N-1)</b>	
RF	154 420,81 €	RF	136 714,89 €
DF	165 553,60 €	DF	159 950,93 €
<b>Résultat</b>	<b>-11 132,79 €</b>	<b>Résultat</b>	<b>-23 236,04 €</b>
<b>Résultat (avec N-1)</b>		<b>Résultat (avec N-1)</b>	
RF	333 665,07 €	RF	304 826,36 €
DF	165 553,60 €	DF	159 950,93 €
<b>Résultat</b>	<b>168 111,47 €</b>	<b>Résultat</b>	<b>144 875,43 €</b>
<b>Affectation 2023</b>		<b>Affectation 2024</b>	
002 excédent reporté	168 111,47 €	002 excédent reporté	144 875,43 €
1068	0,00 €	1068	0,00 €

Compte-tenu des résultats de l'exercice 2023 et de l'absence de besoin de financement pour la section d'investissement 2023, le résultat d'exploitation 2022 est affecté en intégralité en section d'exploitation 2023, pour couvrir l'amortissement des dépenses d'équipement, et afin de ne pas augmenter les surtaxes eau et assainissement.

### Section d'Exploitation

La section d'exploitation du budget annexe primitif s'équilibre à hauteur de **271 404,86 € HT**, compris l'excédent reporté N-1 de 144 875,43 €.

Dépenses			Recettes		
Chapitres budgétaires	BP + DM 2023	BP 2024	Chapitres budgétaires	BP + DM2023	BP 2024
011- Charge à caractère général	117 000,00 €	97 000,00 €	70- Vente de produits fabriqués	70 000,00 €	70 000,00 €
65- Autres charges de gestion	1 800,00 €	1 200,00 €	74- Subventions d'exploitation	2 000,00 €	2 000,00 €
67- Charges exceptionnelles	5 000,00 €	5 000,00 €	75- Autres produits de gestion courante	6 199,67 €	6 939,88 €
68- Dotations aux provisions	1 200,00 €	1 200,00 €	77- Produits exceptionnels	0,00 €	0,00 €
042- Opérations d'ordre de transfert	160 537,58 €	159 311,72 €	042- Opérations d'ordre de transfert	47 589,55 €	47 589,55 €
022- Dépenses imprévues	8 363,11 €	7 693,14 €	002- Résultat reporté N-1	168 111,47 €	144 875,43 €
<b>Total Dépenses</b>	<b>293 900,69 €</b>	<b>271 404,86 €</b>	<b>Total Recettes</b>	<b>293 900,69 €</b>	<b>271 404,86 €</b>

En plus des charges liées au fonctionnement des services publics d'eau potable et d'assainissement à la charge de la commune, les **dépenses prévisionnelles** prennent en compte les orientations suivantes :

- distribution d'un kit sobriété, à tous les foyers abonnés : action mise en place par l'équipe municipale pour la préservation de la ressource d'eau potable, dans la lignée des engagements en matière de transition écologique (budget de 13 590 € HT)

- amortissements des investissements réalisés par la commune, à hauteur de 159 311,72 €

En plus de l'excédent reporté, les **recettes prévisionnelles** s'articulent avec :

- recettes liées à la part communale perçue sur les facturations d'eau potable et d'assainissement collectif, à hauteur de 70 000 €

- redevances annuelles versées par le délégataire en charge de la gestion des services, à hauteur de 6 939,88 €

- estimation de la prime pour épuration versée par l'agence de l'eau Seine-Normandie
- amortissements des subventions reçues pour les investissements, à hauteur de 47 589,55 €

La part communale perçue sur les facturations d'eau potable et d'assainissement a été instaurée en 2012 ; sa part fixe et sa part variable applicable à la consommation sont inchangées depuis leur mise en place.

### Section d'Investissement

La section d'investissement du budget primitif est construite autour d'orientations budgétaires déterminée par l'équipe municipale, auxquels s'ajoutent les investissements nécessaires au fonctionnement des services publics d'eau potable et d'assainissement à la charge de la commune. La section s'équilibre à **626 077,40 €**.

Dépenses			Recettes		
Chapitres budgétaires	BP+DM 2023	BP 2024	Chapitres budgétaires	BP+DM 2023	BP 2024
16- Emprunts et dettes assimilées	30 000,00 €	30 000,00 €	13- Subventions d'investissement	0,00 €	0,00 €
20- Immobilisations incorporelles	100 000,00 €	100 000,00 €	16- Emprunts et dettes assimilées	0,00 €	0,00 €
21- Immobilisations corporelles	100 000,00 €	100 000,00 €	040- Opération d'ordre de transfert	160 537,58 €	159 311,72 €
23-Immobilisations en cours	320 000,00 €	330 000,00 €	041- Opérations patrimoniales	27 402,24 €	0,00 €
040-Opérations d'ordre de transfert	47 589,55 €	47 589,55 €			
041-Opérations patrimoniales	27 402,24 €	0,00 €			
020- Dépenses imprévues	19 398,61 €	18 488,85 €	001- Solde d'exécution reporté	456 450,58 €	466 765,68 €
<b>Total Dépenses</b>	<b>644 390,40 €</b>	<b>626 077,40 €</b>	<b>Total Recettes</b>	<b>644 390,40 €</b>	<b>626 077,40 €</b>

Les enjeux liés à la performance des réseaux d'eau potable et d'assainissement sous-tendent les investissements inscrits au projet de budget primitif 2024, avec notamment les actions suivantes :

#### En matière d'assainissement collectif

- suite aux arrêtés préfectoraux de mise en œuvre pour la remise en conformité du système épuratoire, des travaux seront menés sur la station d'épuration pour transformer le petit silo intégré au bâti de la station en volume de bassin tampon supplémentaire, afin de contrôler les déversements en milieu naturel après pré-traitement lors d'événements pluviométriques importants (41 252,16 € HT)
- en conformité avec la réglementation, l'analyse des risques de défaillance du système épuratoire a été réalisé en fin d'exercice 2023 et sera prise en charge financièrement sur l'exercice 2024 (4 166 € HT)
- l'avenant à venir sur le contrat de délégation signé avec Veolia comprend également la mise en œuvre du suivi des eaux claires parasites dans le réseau d'eaux usées afin d'améliorer la connaissance du réseau et de déterminer d'éventuels travaux

#### En matière d'eau potable

- suite aux préconisations du délégataire, et afin de lutter contre les fuites sur réseaux, des travaux seront menés sur la canalisation d'eau potable et les boîtes de branchements, rue de Vilmorin, en amont des travaux de voirie qui seront par la communauté de communes (32 000 € HT)
- en conformité avec la réglementation, l'inspection télévisée décennale du forage d'eau potable des sacrés est prévue au budget primitif (6 820,20 € HT)
- le renouvellement de la clôture du forage d'eau potable du Baugé est également prévu, pour sécuriser la ressource en eau (10 900 € HT)

Enfin, Le projet de budget primitif comprend la fin des études pour les schémas directeurs d'eau potable, d'eaux pluviales et d'assainissement, réalisés en groupement de commandes avec la communauté de communes, en prévision des transferts de compétence (8 200 €).

Ces schémas directeurs permettront d'établir des programmes pluriannuels de travaux, tant sur les réseaux d'eau potable que sur les réseaux d'assainissement collectif, et devraient permettre à moyen terme d'améliorer leur performance en ciblant les secteurs avec les canalisations les plus critiques.

Le programme d'investissements prévu au budget primitif 2024 est financé par les **recettes prévisionnelles de la section**, réparties autour des masses budgétaires suivantes :

- amortissements des investissements réalisés par la commune, à hauteur de 159 311,72 €
- solde d'exécution reporté de la section d'investissement, à hauteur de 466 765,68 €

**III/ Présentation agrégée du budget principal et du budget annexe**

Section d'investissement	BP 2023	CA 2023	RàR 2023	BP 2024
Dépenses	1 867 531,10 €	1 013 856,33 €	163 479,52 €	1 608 030,89 €
Recettes	1 867 531,10 €	1 330 153,16 €	157 071,27 €	1 608 030,89 €
<b>Section de fonctionnement</b>	<b>BP 2023</b>	<b>CA 2023</b>	<b>RàR 2023</b>	<b>BP 2024</b>
Dépenses	2 575 349,30 €	1 989 082,84 €	0.00 €	2 632 003,07 €
Recettes	2 575 349,30 €	2 841 907,24 €	0.00 €	2 632 003,07 €
<b>Total des Dépenses</b>	<b>4 442 880,40 €</b>	<b>3 002 939,17 €</b>	<b>163 479,52 €</b>	<b>4 240 033,96 €</b>
<b>Total des Recettes</b>	<b>4 442 880,40 €</b>	<b>4 172 060,40 €</b>	<b>157 071,27 €</b>	<b>4 240 033,96 €</b>
<b>Solde</b>	<b>0.00 €</b>	<b>1 169 121,23 €</b>	<b>-6 408,25 €</b>	<b>0.00 €</b>

**IV/ Niveaux d'Épargne Brute et d'Épargne Nette sur la base des comptes administratifs**

	CA 2021	CA 2022	CA 2023
Excédent de fonctionnement reporté N-1	210 968,21 €	179 244,26 €	168 111,47 €
Recettes réelles de fonctionnement	99 525,18 €	106 831,26 €	89 125,34 €
Sous-total Recettes de fonctionnement	310 493,39 €	286 075,52 €	257 236,81 €
Dépenses réelles de fonctionnement	45 095,24 €	20 014,75 €	22 960,94 €
<b>Marge brute ou épargne de gestion</b>	<b>265 398,15 €</b>	<b>266 060,77 €</b>	<b>234 275,87 €</b>
Frais financier DF chapitre 66	0,00 €	0,00 €	0,00 €
<b>Épargne brute</b>	<b>265 398,15 €</b>	<b>266 060,77 €</b>	<b>234 275,87 €</b>
Capital de la dette DI chapitre 16	25 474,90 €	25 474,90 €	25 474,90 €
<b>Épargne nette</b>	<b>239 923,25 €</b>	<b>240 585,87 €</b>	<b>208 800,97 €</b>

L'épargne de gestion permet de dégager les marges de manœuvre de la Commune pour la gestion des services publics. L'épargne brute (épargne de gestion – intérêts des emprunts) doit permettre d'une part le remboursement du capital de la dette, et d'autre part l'engagement d'investissements sur fonds propres. L'épargne nette (épargne brute – capital de la dette) correspond donc aux marges de manœuvres de la Commune en matière d'investissements.

**V/ Niveau d'endettement et capacité de désendettement**

Les emprunts et dettes assimilées contractés par la Commune sur le budget annexe, sous la forme d'avances à taux zéro obtenues auprès de l'Agence de l'Eau Seine Normandie, correspondent aux quatre opérations d'équipements suivantes :

- Construction et reconstruction de la station d'épuration : emprunt total de 378 019 €, décomposé comme suit :
  - emprunt de 305 219 € / extinction en 2034
  - emprunt de 72 797 € / extinction en 2039
- Réhabilitation des boîtes de branchement au Baugé : emprunt de 21 362 € / extinction en 2027
- Travaux d'assainissement au Baugé : emprunt de 26 755 € / extinction en 2027
- Réhabilitation d'une canalisation d'eaux usées : emprunt de 43 030 € / extinction en 2033

Le tableau ci-après détaille l'évolution de la dette de la Commune sur les trois derniers exercices.

	<b>CA 2021</b>	<b>CA 2022</b>	<b>CA 2023</b>
Capital restant dû au 01/01/N	332 957,42 €	307 482,52 €	282 007,62 €
Remboursement capital de la dette	25 474,90 €	25 474,90 €	25 474,90 €
Nouvel emprunt	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Capital restant dû au 31/12/N	307 482,52 €	282 007,62 €	256 532,72 €
Variation de l'encours			
Encours de la dette en € / habitant	117,04 €	107,34 €	98,48 €
Poids de la dette en années de recettes courantes	3,08	2,64	2,88
Poids de la dette en années d'épargne brute	1,15	1,06	1,10

Pour information, le tableau ci-après présente une mise en perspective de l'encours de la dette par habitant de la commune avec l'ensemble des communes toutes strates confondues, pour les budgets annexes :

	<b>Nogent sur Vernisson 2023</b>	<b>Niveau moyen 2022 national</b>
Encours de la dette en € / habitant	98,48 €	207,00 €